



ORDRE DU JOUR

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE CHÂTEAUGUAY À LA SALLE DU CONSEIL SITUÉE AU 265, BOULEVARD D'ANJOU LE 15 DÉCEMBRE 2022 À 18 H 30

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1.1. Adoption de l'ordre du jour;

2. SUJETS

- 2.1. Règlement général établissant la tarification pour l'utilisation des biens, des services et des activités de la Ville pour l'année 2023, final;
- 2.2. Règlement général décrétant l'imposition des taux de taxation et de tarification des services municipaux pour l'année 2023, final;
- 2.3. Mandat à la Direction générale afin de procéder à la démolition du bâtiment situé au 111, boulevard Maple et affectation d'un montant de 300 000 \$ de l'excédent non affecté à cette fin;
- 2.4. Demande auprès des autorités provinciale et fédérale pour des ajouts substantiels de subvention afin de compenser les hausses des coûts de construction du centre aquatique régional;
- 2.5. Lettres d'entente à intervenir entre la Ville de Châteauguay et les Syndicats canadien de la fonction publique, sections locales 1299 et 2294 relativement aux cotisations au fonds de stabilisation au Régime de retraite des employés de la Ville de Châteauguay pour les années 2023-2025;
- 2.6. Lettre d'entente à intervenir entre la Ville de Châteauguay et l'Association des pompiers et pompières de la Ville de Châteauguay relativement au lieu de résidence et à la procédure de rappel lors d'intervention;
- 2.7. Autorisation de destruction de documents inactifs conformément au plan et calendrier de conservation;
- 2.8. Affectation de l'excédent non affecté d'un montant de 600 000 \$ pour les travaux de réaménagement de la Cour municipale et de la salle du conseil de ville situé au 71, rue Principale;

- 2.9. Nettoyage du terrain au 332, rue Brahms;
- 2.10. Approbation des dépenses, d'un montant de 565 747 \$, relatives aux travaux d'amélioration réalisés sur le boulevard Salaberry Nord présentés dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) - Volet Projets particuliers d'amélioration;
- 2.11. Autorisation à Simon Boudreault de la firme Activa Environnement à agir comme représentant pour déposer une demande d'autorisation pour la passerelle du parc Chèvrefils et affectation de l'excédent non affecté pour 10 000 \$;
- 2.12. Affectation de l'excédent non affecté d'un montant de 850 000 \$ pour les études préparatoires pour le réalignement du boulevard Industriel avec le boulevard Saint-Francis;

PÉRIODE DE QUESTIONS

PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL

3. LEVÉE DE LA SÉANCE

- 3.1. Levée de la séance.